



Information pour les éleveurs au sujet de CanVeillePPA – Surveillance de la peste porcine africaine (PPA) au Canada

Document mis à jour en mai 2024. Comme il s'agit d'un document de travail, nous y apporterons des modifications à l'occasion. Veuillez vous assurer que vous consultez la version la plus récente.

Quelles seraient les répercussions de la peste porcine africaine sur l'industrie porcine au Canada?

La peste porcine africaine (PPA) peut provoquer une maladie grave et un taux élevé de mortalité (plus de 90 %) dans votre cheptel. L'introduction de la PPA dans n'importe quel porc ou n'importe quelle ferme au Canada entraînera la fermeture des frontières et tout commerce de porcs vivants et de produits dérivés cessera.

Vous pouvez contribuer à la surveillance de la peste porcine africaine!

Bien avant de constater des mortalités, la PPA peut ressembler à d'autres maladies que l'on trouve couramment dans une exploitation.

La surveillance de la PPA vise à assurer une détection précoce et une réponse rapide, tout en évitant de propager la maladie. La surveillance constitue donc un moyen important pour protéger l'industrie porcine canadienne.

La détection précoce de la PPA fondée sur le risque constitue le principal objectif de CanaVeillePPA pour protéger l'industrie porcine des répercussions de cette maladie. Le programme vise aussi à démontrer l'absence de PPA au Canada et de faciliter la transition à une surveillance en cas d'éclosion si le Canada détectait un cas de PPA.

Les activités de CanaVeillePPA sont les suivantes :

1. Des analyses d'exclusion pour les cas sélectionnés :
 - a. par les vétérinaires au niveau d'un site
 - b. par les pathologistes dans les laboratoires
 - c. par les vétérinaires inspecteurs dans les abattoirs (sous inspection fédérale ou provinciale)
2. La sensibilisation et l'éducation
3. La surveillance des porcs sauvages
4. Bien se préparer à la surveillance d'une éclosion ou à la suite d'une éclosion, si le Canada détectait un cas de PPA.



Comment mon élevage de porcs peut-il faire partie de la surveillance de la PPA?

La présence de maladies courantes peut rendre la PPA très difficile à détecter. Cette maladie peut alors se propager très rapidement dans l'ensemble du troupeau. Lorsque nous procédons à des analyses d'exclusion de la PPA aussi souvent que possible, nous avons de meilleures chances de la détecter plus rapidement. Les vétérinaires, les pathologistes et les inspecteurs dans les abattoirs peuvent sélectionner des échantillons pour des analyses d'exclusion lorsqu'ils observent une condition qui pourrait masquer la présence de la PPA ou dans des situations où on ne soupçonne pas la PPA, mais il pourrait s'agir d'un diagnostic différentiel.

- Les laboratoires de diagnostic qui effectuent des analyses de routine sur des échantillons provenant de votre élevage pourraient également les choisir pour effectuer des analyses d'exclusion de la PPA.
- On peut aussi faire des analyses d'exclusion de la PPA sur des animaux condamnés à l'abattoir.

Souvenez-vous : la PPA est une maladie à déclaration obligatoire. Cela signifie que vous devez communiquer immédiatement avec le bureau de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) de votre district si vous soupçonnez la présence de la maladie dans votre élevage.

Qui paie pour faire effectuer ces analyses?

Les provinces ou l'ACIA se chargeront des frais pour les analyses de PPA des cas admissibles.

Que se passe-t-il si une analyse pour la PPA génère un résultat positif?

L'analyse effectuée pour détecter la PPA est très efficace. Toutefois, il n'y a pas d'analyses parfaites et dans de très rares cas, un laboratoire peut obtenir un résultat positif même en l'absence de la maladie. C'est ce qu'on appelle un résultat faux positif. Comme nous devons nous assurer que le premier cas confirmé de PPA est bel et bien un vrai cas, il faut procéder à d'autres analyses et faire une enquête approfondie pour tous les résultats positifs.

- Le laboratoire du Centre national des maladies animales exotiques (CNMAE) de l'ACIA à Winnipeg procédera à d'autres analyses pour la PPA. Il peut être nécessaire de prélever des échantillons sur d'autres porcs.
- Un vétérinaire de district de l'ACIA et le vétérinaire de votre troupeau vérifieront immédiatement l'état de santé de vos porcs. Cette étape pourra se faire par téléphone ou lors d'une visite à la ferme.
- L'ACIA imposera des restrictions de déplacement à votre élevage en attendant les résultats des nouvelles analyses (délai d'attente prévu de 48 à 96 heures).
- Si les analyses et l'enquête confirment la PPA, l'ACIA maintiendra les restrictions de déplacement dans votre élevage et mettra en œuvre des activités de lutte contre la maladie.



Signalements et évaluation

Le Réseau canadien de surveillance de la santé porcine (RCSSP) prépare des rapports trimestriels à l'aide des renseignements fournis par les réseaux de surveillance régionaux et provinciaux. Il s'agit du Réseau d'alerte et d'information zoonositaire (RAIZO), du Réseau ontarien de la santé animale (ROSA), le Réseau de surveillance de la santé porcine de l'Ouest canadien (RSSPOC) et les provinces de l'Atlantique. Le RCSSP continuera à servir de carrefour pour produire l'information sur CanaVeillePPA présentée dans le rapport trimestriel du RCSSP à l'intention des éleveurs et de l'industrie. Le rapport annuel CanaVeillePPA pour sa part documentera les communications relatives à la surveillance de même que les autres activités de CanaVeillePPA.

Renseignements supplémentaires concernant CanaVeillePPA

Le Conseil de gestion pour la PPA dirige le programme CanaVeillePPA. Il rassemble des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) et de l'industrie pour orienter et hiérarchiser la priorité des activités de tous les acteurs afin de composer avec le risque d'introduction de la PPA au Canada. Les entités et regroupements suivants collaborent aux activités de CanaVeillePPA :

- l'industrie porcine
- l'ACIA
- les laboratoires de diagnostic pour la santé animale
- les gouvernements provinciaux
- le Réseau canadien de surveillance de la santé porcine (RCSSP) qui comprend les réseaux régionaux – RAIZO, ROSA, RSSPOC (l'Ouest canadien) et les provinces de l'Atlantique
- Santé animale Canada

Les éleveurs qui souhaitent obtenir plus de renseignements sur le programme peuvent communiquer avec le vétérinaire du troupeau.

CanaVeillePPA fournit les outils de surveillance pour la PPA. Nous avons hiérarchisé leur mise en œuvre en fonction du risque et de la faisabilité.

CanaVeillePPA représente un processus itératif qui produit des rapports annuellement et qui apporte des modifications au besoin. Vous pouvez consulter les rapports annuels publiés de CanaVeillePPA.

CanaVeillePPA est un programme volontaire mis en œuvre à travers le Canada.



CanaVeillePPA

Surveillance de la **peste porcine africaine** au Canada

CanaVeillePPA, un programme de surveillance rehaussée de la PPA, vise les populations porcines, comme celles des exploitations commerciales, des petits éleveurs, des porcs de compagnie et des porcs sauvages. CanaVeillePPA est un programme volontaire mis en œuvre dans tout le pays.

Populations sous surveillance pour la PPA :



Élevages commerciaux intérieurs



Petits éleveurs, éleveurs biologiques



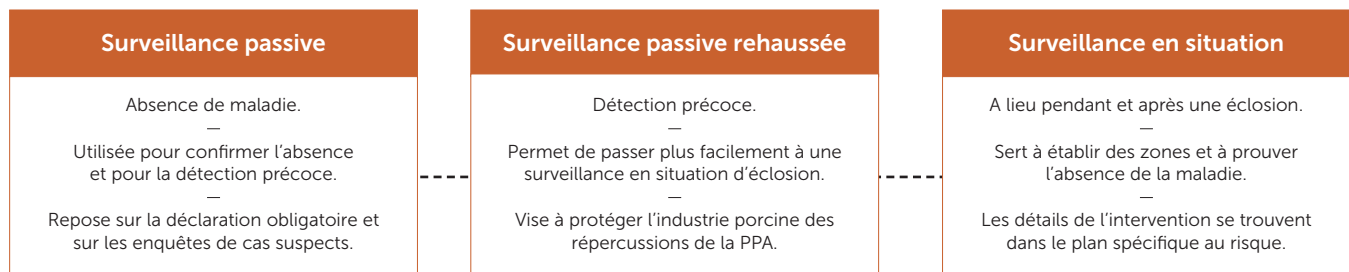
Porcs de compagnie



Porcs sauvages

La détection précoce de la PPA fondée sur le risque constitue le principal objectif de CanaVeillePPA pour protéger l'industrie porcine des répercussions de cette maladie. Les autres objectifs de CanaVeillePPA sont de démontrer l'absence de PPA au Canada et de faciliter la transition vers la surveillance d'une éclosion si un cas positif de PPA est détecté au Canada.

Le Canada dispose de 3 types de surveillance pour la PPA :



Depuis 1991, il faut signaler tous les cas suspects de PPA à l'ACIA.

CanaVeillePPA comprend les activités suivantes :



Renseignements additionnels : CanaVeillePPA fournit des outils de surveillance de la PPA. Leur mise en œuvre a été hiérarchisée en fonction du risque et de la faisabilité. CanaVeillePPA est un processus itératif comportant des rapports annuels et des ajustements. Le Réseau canadien de surveillance de la santé porcine (RCSSP) produit un rapport trimestriel sur les analyses effectuées dans le cadre de CanaVeillePPA. Le programme CanaVeillePPA est une initiative de collaboration sous la direction de Santé animale Canada.

AnimalHealthCanada.ca/CanaVeillePPA